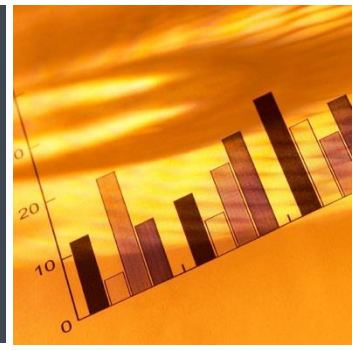


Mesurer les attitudes du public envers la police – rapport technique



2019-S001

www.securitepublique.gc.ca

BUILDING A SAFE AND RESILIENT CANADA

Contexte

L'opinion qu'a le public de la police est indubitablement importante. D'un point de vue normatif, le public mérite un service de police à qui il croit pouvoir faire confiance pour s'acquitter de ses diverses fonctions de manière efficace, juste et équitable. Le public mérite un service de police qui se conduit de façon morale, juste et appropriée, c'est-à-dire qui a le droit légitime d'exercer son pouvoir et d'appliquer la loi.

D'un point de vue pratique, la police dépend de la coopération du public et de son soutien actif. En effet, la plupart des crimes sont portés à l'attention de la police lorsqu'ils sont signalés par des membres de la population. Si le public ne fait pas confiance à la police, il n'est pas susceptible de coopérer avec elle en signalant des crimes ou en contribuant aux enquêtes policières. De même, si les gens ne croient pas que la police a le droit d'exercer un pouvoir, ils sont peu susceptibles d'accepter ses décisions et d'obéir aux ordres des policiers.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune approche commune à l'échelle du Canada pour mesurer les attitudes du public envers la police. L'étude avait pour objet d'établir des indicateurs éclairés par des données empiriques, dont les services de police canadiens pourraient se servir pour effectuer ce genre de mesure. Le rapport s'inscrit dans le cadre d'un projet plus général, dirigé par Sécurité publique Canada et le Service de police régional d'Halifax en consultation avec la communauté policière, qui vise à établir des indicateurs fondés sur des données probantes comme norme commune relative aux données au Canada.

Méthode

Les données utilisées pour ce projet ont été recueillies par Corporate Research Associates dans un sondage en

ligne de 10 minutes dirigé par le Service de police régional d'Halifax avec l'appui du Service de police de Calgary et du Service de police d'Ottawa. Les auteurs du rapport ont analysé les données relatives à un échantillon déterminé par quota de 2 527 Canadiens et Canadiennes (500 résidents de la région de Calgary, 501 résidents de la région d'Ottawa, 500 résidents de régions rurales, 526 résidents de la Municipalité régionale d'Halifax et 500 résidents francophones). Les questions démographiques étaient présentées aux répondants au début du sondage. Elles étaient suivies des questions relatives aux attitudes, qui apparaissaient dans un ordre aléatoire par thème et à l'intérieur de chaque thème. Le sondage comportait quelque 50 questions mesurant les concepts clés. Des analyses ont été réalisées à quatre étapes, notamment des analyses factorielles confirmatoires, des analyses de régression, des modélisations par équation structurelle et des « analyses de substituabilité » (une méthode élaborée par les auteurs pour éclairer leurs recommandations quant à un sous-ensemble d'indicateurs). Les indicateurs recommandés sont également basés sur des considérations conceptuelles et pratiques.

Constatations clés

Les analyses factorielles confirmatoires donnent à penser que les principaux concepts (soit la justice en matière de procédure, l'engagement, la justice distributive, l'efficacité, la légitimité et la volonté de coopérer) sont distincts sur le plan empirique. Les indicateurs affichent de bonnes propriétés d'échelonnement, peu importe que le sondage ait été rempli en français ou en anglais, ou par des répondants vivant dans un milieu rural ou un milieu urbain du Canada.

Les auteurs ont constaté que la justice en matière de procédure (le fait de traiter les gens avec respect et



dignité, de prendre des décisions de manière équitable, transparente et responsable, et de donner une voix aux gens) et la légitimité (le droit au pouvoir et le pouvoir de gouverner) expliquent une bonne partie de la variation dans la volonté des gens de coopérer avec la police. Comme dans les recherches menées aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, cette constatation indique que le fait de se montrer juste en matière de procédure aide à générer la légitimité qui vient soutenir et renforcer la capacité des autorités judiciaires à obtenir la conformité et la coopération du public. Le respect par la police des limites de son pouvoir légitime était moins important qu'il ne semble l'être aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le plus important, c'était que la police comprenne et comble les besoins de la collectivité locale. Ainsi, il semble que la police puisse être perçue comme légitime non seulement lorsqu'elle montre qu'elle exerce son pouvoir de manière juste et équitable, mais aussi lorsqu'elle noue le dialogue avec la collectivité locale.

Les attitudes du public étaient plus positives chez les personnes âgées et chez les gens ayant un revenu relativement élevé. Les femmes percevaient davantage la police comme légitime et étaient plus disposées à coopérer avec elle, en moyenne, que les hommes. Les gens qui se disaient principalement de race noire et sud-asiatique avaient tendance à avoir des attitudes envers la police plus négatives et plus positives, respectivement, que les Blancs.

L'évaluation de la victimisation et de la sécurité perçue comme variables explicatives montre que les victimes tendaient à adopter une attitude moins positive envers la police que les gens n'ayant jamais été des victimes; que les répondants qui se sentaient en sécurité dans leur voisinage étaient plus positifs que ceux qui ne se sentaient pas en sécurité; et que les gens qui considéraient que le désordre régnait dans leur voisinage étaient moins positifs que ceux qui considéraient que l'ordre régnait dans leur voisinage. Comparativement aux personnes à revenu élevé, les personnes à faible revenu étaient plus susceptibles d'être des victimes, de ne pas se sentir en sécurité et de percevoir le désordre autour d'elles.

Les auteurs recommandent les 12 questions suivantes pour mesurer les attitudes envers la police au Canada :

1. Lorsque vous pensez à [insérer le service de police], dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants :
 - a. La police prend des décisions fondées sur des faits.
 - b. La police traite les gens avec respect.
 - c. La police offre la même qualité de service à tous les citoyens.
 - d. La police s'occupe des questions importantes pour les membres de la collectivité.
 - e. J'ai l'obligation morale de suivre les ordres de la police.
 - f. J'appuie généralement la façon dont agit la police.
 - g. J'aiderais la police si elle me le demandait.
2. À quelle fréquence environ diriez-vous que la police dans votre voisinage abuse de son pouvoir?
3. En général, dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que le [insérer le service de police] est efficace lorsqu'il s'agit de :
 - a. résoudre les crimes impliquant de la violence?
 - b. répondre rapidement aux demandes d'aide?
4. Tout bien considéré, quelle est selon vous la qualité du travail accompli par la police dans le voisinage?
5. Tout bien considéré, quelle est selon vous la qualité du travail accompli par la police dans le pays?

Les auteurs ont aussi recommandé d'ajouter aux sondages des questions qui ne figurent pas sur la liste des indicateurs clés, car elles pourraient servir à expliquer les variations dans les attitudes des Canadiens et des Canadiennes envers la police (p. ex., contact avec la police, victimisation, caractéristiques démographiques).

Répercussions

Pour obtenir le sondage complet, y compris les échelles de réponse aux questions, ou une copie du rapport technique complet (Jackson et Bradford, 2019), veuillez communiquer avec la Division de la recherche de Sécurité publique Canada (voir les coordonnées ci-dessous). Un rapport résumant l'ensemble du projet sera également publié sur le site Web de Sécurité publique Canada (Giacomantonio et al., à venir).

Si les services de police partout au pays empruntaient cette approche normalisée, l'opinion publique serait recueillie de façon comparable d'une administration à l'autre, et il serait possible de faire le suivi des changements au fil du temps.

Source

Jackson, J. et Bradford, B. (2019). *Mesurer les attitudes du public envers la police*. Ottawa, Canada : Sécurité publique Canada.

Giacomantonio, C., Mugford, R., Maslov, A. et Lawrence, A. (à venir). *Établir une norme commune relative aux données pour mesurer les attitudes envers la police au Canada*. Ottawa, Canada : Sécurité publique Canada.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la recherche effectuée au Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, pour obtenir une copie du rapport de recherche complet, ou pour être inscrit à notre liste de distribution, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Les sommaires de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada. Les opinions exprimées dans le présent sommaire sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada.
